

**24 juin 1997, États-Unis**

**Allocution à l'occasion d'une séance extraordinaire du Sommet de la Terre**

Il y a cinq ans, les nations du monde se sont réunies à Rio afin de dresser un plan, un plan audacieux, en vue d'un développement durable à la grandeur de la planète pour répondre aux besoins économiques, sociaux et environnementaux de cette génération et des générations futures. Nous voici en session extraordinaire, pour renouveler les engagements pris à Rio, et pour tenir les promesses faites à ceux et celles dont la qualité de vie future dépend de la justesse de nos choix, et des résultats obtenus.

Depuis Rio, nous avons marqué des points à bien des égards : la protection de la couche d'ozone, la conservation des stocks de poisson chevauchants, le contrôle de la pollution. Partout dans le monde, de plus en plus, on s'accorde pour dire que les dommages causés à l'environnement par certains constituent une menace pour tous. Depuis Rio, nous avons montré ce dont les nations sont capables lorsqu'elles unissent leurs efforts.

Cela dit, il faut admettre que certains des objectifs que nous nous sommes fixés lors de cette rencontre n'ont pas encore été atteints. Les forêts du globe continuent de dépérir à un rythme alarmant. La gestion du développement durable dans ce secteur est une grande priorité canadienne. Cette session extraordinaire nous offre, à n'en pas douter, une occasion unique de favoriser l'aboutissement d'une convention internationale sur les forêts par la mise sur pied d'un comité de négociation intergouvernemental.

Notre gouvernement est d'avis qu'une entente solide ayant force exécutoire, une entente fondée sur les principes énoncés à Rio, constitue le moyen le plus sûr de susciter à l'échelle internationale cette volonté politique qui s'impose pour stopper le déboisement. Pareille convention aiderait également le Canada à atteindre ses propres objectifs en matière de gestion des ressources forestières. Comme la plupart des autres pays industrialisés, le Canada sera incapable d'atteindre le degré de stabilisation des émissions de gaz à effet de serre qu'il comptait atteindre d'ici l'an 2000. La structure de notre économie pose à cet égard des problèmes particuliers.

Les coûts humains et économiques sont tout simplement trop élevés pour que nous n'intervenions pas dès maintenant. Au Canada, l'expérience nous enseigne que la meilleure façon de régler les questions épineuses consiste à élaborer un plan d'action pratique, graduel, proposant des objectifs provisoires réalistes à moyen terme. C'est la façon avec laquelle nous éliminons notre déficit.

Le succès attire le succès, et la confiance fait renaître la confiance. C'est ainsi que les choses progressent. Nous pensons que ce principe pourrait s'appliquer à la résolution du problème du changement climatique. C'est pourquoi notre gouvernement appuie l'établissement, dans un cadre ayant force de loi, d'objectifs à moyen terme visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre après l'an 2000.

Nous souhaitons également de toute urgence la mise en œuvre, à l'échelle régionale et internationale, d'actions dans le domaine des polluants organiques persistants. Les émanations chimiques toxiques traversent les frontières. Elles sont même projetées

suffisamment loin pour contaminer la chaîne alimentaire dans l'Arctique. Seule la coopération internationale peut venir à bout d'une telle menace.

Le Canada fera sa part en renforçant sa législation sur les produits chimiques toxiques et le contrôle de la pollution. Nous travaillons actuellement à mettre en œuvre la Convention sur la biodiversité. Nous avons en main une stratégie en matière de biodiversité ratifiée par chacun des gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que par le gouvernement fédéral. Et nous adopterons bientôt une loi visant à sauvegarder, sur tout son territoire de compétence fédérale, les espèces menacées d'extinction et leur habitat, une législation qui avait d'ailleurs été déposée lors de la dernière législature.

Nous croyons que la nouvelle approche stratégique pour gérer les enjeux urgents relatifs à l'eau douce est un pas dans la bonne direction. Nous maintenons notre engagement à améliorer la situation des océans. Personnellement, je continue d'accorder beaucoup d'importance à la création de nouveaux parcs nationaux ainsi qu'à la protection des parcs et réserves déjà en place.

Le développement durable est devenu une préoccupation constante de l'ensemble des ministères et organismes fédéraux, qui doivent tous élaborer en cette matière des stratégies qui sont ensuite soumises à un commissaire indépendant pour examen. Monsieur le Président, notre tâche ne se limite pas à assainir l'environnement. Il est évident que notre sécurité écologique est aussi importante que notre sécurité économique. Préserver les réserves alimentaires mondiales dépasse ce que l'on peut attendre d'une nation seule. Que l'on pense, par exemple, aux réserves alimentaires de l'Afrique, menacées par le rétrécissement des zones fertiles. La Convention sur la désertification constitue une étape importante dans le règlement de ce problème. Je tiens d'ailleurs à renouveler l'offre du Canada d'installer le secrétariat responsable à Montréal.

Pour les défavorisés de ce monde, un développement durable sans progrès économique sonne aussi creux qu'un slogan facile. C'est la raison pour laquelle le Canada a fait de l'allégement de la pauvreté le fer de lance de ses efforts d'aide internationale. Parmi les orateurs précédents, d'autres ont souligné les tragédies humaines et le tort écologique causés par les mines antipersonnel. Nous nous accordons tous pour reconnaître que ce fléau ne peut être enrayé que par une intervention de la communauté internationale, et nous nous réjouissons de l'appui croissant dont bénéficie la démarche d'Ottawa. Je demande à tous les pays de se joindre à nous en décembre lorsque nous ouvrirons à la signature un traité pour interdire le stockage, le transfert, la production et l'utilisation des mines antipersonnel.

Il convient également que nous fassions front commun contre la pauvreté en favorisant les investissements directs dans les pays en développement. La société tout entière doit nous soutenir dans nos efforts. Au Canada, je suis fier de le dire, nous croyons en une participation à tous les niveaux aux efforts déployés par les Nations unies en matière de développement durable.

Monsieur le Président, cette session extraordinaire a pour objet la réalisation des engagements pris à Rio. Partant de Rio, nous devons maintenant obtenir des résultats. Grâce à une approche pragmatique et graduelle des problèmes, il nous faut viser des résultats

mesurables et faire rapport des progrès accomplis. À eux seuls, les objectifs les plus louables ne sauraient assurer un monde meilleur à nos enfants. Ce qui importe ce sont des résultats tangibles.

Pour nos enfants, pour nos petits-enfants, pour les générations futures, nous avons le devoir de créer un monde plus sain, un monde plus propre. Notre travail ne sera pas de tout repos, mais nous devons aller au bout de ce que nous avons commencé... ensemble.